



Journée d'échanges Référents Energie
« La transition énergétique
et l'énergie citoyenne »
11 décembre 2018 – Atelier Canopé 37 (Tours)



Participants à la journée

Prénom	Nom	Structure
Éric	Allard	MFR Tours Val de Loire
François	Brisson	Comité d'animation communal
Renaud	Callard	ArboréSciences
Tatiana	Chartrain	Loiret Nature Environnement
Laëtitia	Danger	Fédération Familles Rurales d'Indre et Loire
Gwendoline	Daragon	Sologne Nature Environnement
Camille	Derenne	Perche Nature
Georges	Drumont	Energie citoyenne en Touraine
Mellie	Gateau	CPIE Touraine-Val de Loire
Claire	Heslouis	CPIE Brenne Berry
Barbara	Langlois	
Lénaïg	Le Nen	ATHENA
Sophie	Legland	Tours Métropole (Gloriette)
Julien	Levrat	Graine Centre-Val de Loire
Laura	Madeline	ATHENA
Raphaël	Mercey	Energie Partagé
Françoise	Noir	Comité d'animation communal
Brigitte	Poulain	Comité d'animation communal
Annabelle	Desrousseaux	Couleurs Sauvages
Cinthy	Roller Romero	ALEC 37
Emilie	Tregouet	ALEC 37

GRAINE Centre-Val de Loire

Ecoparc - Domaine de Villemorant - 41210 Neung-sur-Beuvron
02 54 94 62 80 - info@grainecentre.org - www.grainecentre.org

Les différents fournisseurs d'énergie, Emilie Trégouet ALEC 37

Les Espaces Infos Energie sont présents dans chaque département afin de conseiller et d'accompagner dans la rénovation énergétique et les économies d'énergie. Ils agissent en direction du grand public, des copropriétés, des collectivités, des associations et des professionnels. Ils sont un outil d'accompagnement et d'animation de proximité, un lieu d'échange entre tous les acteurs de l'énergie, un centre de ressources, d'informations et de formations et un outil de conseil et d'expertise.

Il existe 4 sources d'énergie, le bois le gaz le fioul et l'électricité. En terme de prix, l'électricité est la plus chère avec ensuite le gaz propane, puis le gaz naturel et le fioul au même niveau pour finir avec les granulés de bois et le moins chère étant le bois bûches.

Concernant l'énergie bois en région Centre-Val de Loire le site Arbocentre peut être une source d'informations intéressante. <http://www.arbocentre.asso.fr/>

Pour le choix du fournisseur il faut avoir conscience de ce qu'inclue notre facture. Ce sont 3 éléments :

- le contrat avec l'abonnement, la classe de consommation, et le tarif (réglementé, indexé, fixe ou de marché) Je le choisis. C'est 36% du prix (électricité ou gaz)
- la consommation en Kw/h que l'on peut maîtriser
- les taxes qui sont fixes et obligatoires pour tout fournisseur. Ce sont 28% du prix pour le gaz et 37% pour l'électricité.

Pour changer de fournisseur : c'est gratuit et sans délai (environ 20 jours pour le transfert du dossier)

Il est possible de comparer les offres sur <http://comparateur-offres.energie-info.fr>.

Il y a également « changeons d'énergie » de l'ADEME : <http://changeonsdenergie.com/>

Pour le gaz

il faut choisir son contrat sur 3 tarifs :

- tarif Base, conso entre 0 et 1 000 kWh
- tarif B0, conso entre 1 000 et 6 000 kWh
- tarif B1, conso entre 6 000 et 30 000 kWh

Pour l'électricité

Il faut choisir la bonne puissance exprimée en Kilovoltampère, de 6 à 12 kVA. Il est important de bien choisir car avec les nouveaux compteurs Linky, si on dépasse le compteur saute. On ne peut pas dépasser sur des pics de consommation.

4 types d'offres (électricité ou gaz) :

- tarif réglementé, prix fixé par l'Etat, seul Engie peut la proposer.
- les offres de marché à prix indexé, le prix variant en fonction de l'évolution du tarif réglementé.
- les offres de marché à prix fixe, prix figé durant la durée du contrat, (attention de bien choisir le moment pour souscrire).
- les offres de marché à prix libre.

Pour l'électricité, il y a également l'option de base et l'option Heures pleines/heures creuses.

Les offres vertes

Cela signifie que l'électricité produite provient d'un système de production qui utilise des énergies renouvelables.

Sur le site comparatif Energie Infos on peut choisir « avec énergies renouvelables »

Présentation du scénario Négawatts 2017-2050 pour une transition énergétique de la France Gwennyn TANGUY, ambassadrice NégaWatt

Négawatts est une association à but non-lucratif créée en 2001. Elle est dirigée par un collège de membres actifs, la Compagnie des négawatts, qui rassemble une vingtaine d'experts impliqués dans des activités professionnelles liées à l'énergie. Tous s'expriment et s'engagent à titre personnel au sein de l'association.

Face aux défis que représentent le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources et le risque d'un accident nucléaire, ils se sont donnés pour objectif de montrer qu'un autre avenir énergétique est non seulement réalisable sur le plan technique, mais aussi souhaitable pour la société. L'association assure également une action de plaidoyer auprès des décideurs politiques et économiques, afin que soit mise en œuvre une véritable transition énergétique.

La démarche négaWatt est une approche de bon sens reposant sur trois piliers.

Elle consiste d'abord à réduire les besoins par la **sobriété** dans les usages individuels et collectifs de l'énergie.

L'**efficacité** permet ensuite de diminuer la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction de ces besoins. La priorité peut enfin être donnée **aux énergies renouvelables** qui, grâce à un développement ambitieux mais réaliste, peuvent remplacer progressivement les énergies fossiles et nucléaire.

Sur la base de cette démarche, l'association a mis au point un scénario énergétique à horizon 2050 traduisant une évolution possible de notre système énergétique.

Vous pouvez retrouver l'essentiel du scénario Négawatts dans une présentation de 4 pages

<https://negawatt.org/L-essentiel-du-scenario-negaWatt-2017-2050>

Et beaucoup plus d'informations détaillées sur le site <https://negawatt.org/>

Energie partagée, l'énergie renouvelable citoyenne, Raphaël Mercey

L'urgence climatique impose de changer de modèle énergétique et notamment de passer d'un consommateur passif à un consommateur acteur de son avenir énergétique.

Depuis 2007, le citoyen peut choisir de consommer l'énergie qu'il veut mais également de se rassembler pour produire sa propre énergie.

Les citoyens peuvent se regrouper en coopérative d'énergie (société de projet). Ce projet citoyen permet d'avoir une gouvernance différente avec un retour sur l'investissement ainsi que de décider des orientations du projet : acceptabilité du projet, recyclage, localisation, ne pas tous misé sur la rentabilité ect. Les ressources économiques restent ainsi en local.

Lors d'un projet classique, ce sont des capitaux étrangers qui permettent la construction du projet et le plus souvent avec un constructeur étranger. Les capitaux produits repartent à l'étranger.

Dans un projet citoyen, tout reste en local et permet une dynamique de territoire avec la population locale.

Pour un projet citoyen le plus compliqué reste le financement car il influe ensuite sur la gouvernance. 1 projet éolien c'est à minima 4 éoliennes pour environ 10 millions d'euros.

Sachant qu'un citoyen peut emprunter 500 000 euros maximum, il est inévitable de faire intervenir des fonds d'investissement.

Mais pour rester majoritaire dans les prises de décision, il faut donc arriver à faire rentrer un maximum de citoyens et de collectivités.

C'est là qu'Energie Partagée rentre dans le projet en se substituant à la part des fonds d'investissement.

Ainsi les citoyens gardent la main sur leur projet, sur les décisions et sur le retour sur investissement.

Energie Partagée a été créée en 2010 par des spécialistes de la finance solidaire, des acteurs de terrain de la transition énergétique et des pionniers des projets EnR citoyens.

Energie partagée se base sur 4 principes : un ancrage local, une gouvernance démocratique, une exigence écologique et une démarche non spéculative.

Elle accompagne et conseille les porteurs de projets et aide financièrement grâce à la finance solidaire. Son réseau s'étend sur l'ensemble du territoire.

C'est actuellement près de 300 projets citoyens accompagnés par le réseau.

En région Centre-Val de Loire, c'est 14 collectifs portant 16 projets.

On peut citer le projet d'Energies Vendomoises (voir présentation). Un collectif de citoyens fondé en 2016 a créé une association en 2017 puis une société de projet citoyens Picvert SAS en 2018. Cette société regroupe les citoyens et des collectivités (Valdem, Municipalités et le région Centre-Val de Loire). L'association et l'entreprise fonctionnent en synergie, car elles sont complémentaires. De nombreuses réunions ont été réalisées afin de sensibiliser les habitants et fédérer le territoire autour de ce projet.

2 projets ont ainsi pu voir le jour :

- Valdem, la recyclerie. 450m² de panneaux solaires fournissant de l'énergie pour 60 habitants. Le projet a été porté et financé à 100% par les citoyens.

- Le projet des Galliennes à Montoire sur le Loir. En cours de montage, le projet consiste en la mise en place d'un parc de 8 000 panneaux solaires sur le site d'une ancienne décharge. Il serait réalisé en partenariat avec Quadran (groupe Direct Energie) qui participera à hauteur de 60% du financement.

GRAINE Centre-Val de Loire

Ecoparc - Domaine de Villemorant - 41210 Neung-sur-Beuvron
02 54 94 62 80 - info@grainecentre.org - www.grainecentre.org

Energie citoyenne en Touraine, Georges Drumont

Il y a 4 ans, des citoyens ont décidé de se réunir pour produire de l'énergie locale et citoyenne. Le principe de départ était de mettre de participer financièrement mais sans objectif d'avoir un retour sur l'investissement.

97 citoyens se sont engagés et 17 000 euros ont été collectés.

Le montage a été long et s'est déroulé sur plus de 2 ans, notamment avec toutes les procédures administratives.

Un partenariat a été réalisé avec le lycée Vaucanson à Tours afin d'équiper leur toiture de panneaux solaires. La région Centre-Val de Loire loue la toiture.

Le financement du projet a été construit avec 40% des citoyens, 40% par un emprunt et 20% de la région.

Les panneaux fournissent actuellement 10 000 Kw/h/an correspondant à la consommation annuelle de 10 personnes. L'électricité est distribuée par Enercoop.

Au-delà de la production d'énergie, le projet a également permis la sensibilisation de la population aux problématiques énergétiques et pourra permettre d'impliquer de nouveaux citoyens dans les futurs projets.

Initiative Les jeunes face aux changements climatiques au sein des CPIE de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Claire Heslouis CPIE Brenne Berry

Ce programme, destiné aux lycées de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à sensibiliser et à informer les jeunes à la problématique des changements climatiques.

Il s'organise autour de trois phases d'animation et de sensibilisation.

1 - Identifier les causes des changements climatiques et leurs conséquences dans le monde et en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

2 - Analyser les impacts des changements climatiques et leurs effets multiples.

3 - Proposer des moyens d'action et d'adaptation : éco-gestes, vie quotidienne, projets au sein de l'établissement ...

L'initiative est présentée en détails ici : <http://lesjeunesfaceauxcc.wixsite.com>

Elle est à destination d'un public lycéen et peut être adapté pour un public collégien.

Elle est composée :

- d'une exposition avec 12 panneaux sur le changement climatiques et le lien avec différentes thématiques (biodiversité, santé, tourisme...).

- de 3 jeux de plateau « les changements climatiques et moi », « réduisons aujourd'hui, adaptons nous demain en PACA » et « facteur 4 ».

- de huit montages expérimentaux pour comprendre les phénomènes liés au climat et aux conséquences du réchauffement planétaire.

- d'une série d'éco gestes.

Cette initiative est actuellement diffusée au sein du réseau des CPIE et en cours de réflexion pour une reproductibilité élargie.

Présentation du serious game 2020 energy : <http://www.2020energy.eu/serious-game>

GRAINE Centre-Val de Loire

Ecoparc - Domaine de Villemorant - 41210 Neung-sur-Beuvron
02 54 94 62 80 - info@grainecentre.org - www.grainecentre.org